




Indicateurs de risque - Ce qu'il faut retenir

Colza	Stades : Majoritairement au stade cotylédons étalés.
	Les altises  Une arrivée précoce et plusieurs parcelles touchées. Attention aux parcelles qui n'ont pas dépassé le stade 4F.
	Les limaces  Très rares dégâts.
	Les pucerons du colza  Quelques infestations, notamment avec le puceron vert.
	Autres De la tenthrède, du charançon du bourgeon terminal et des dégâts de noctuelle terricole.
Maïs	Pyrale et sésamie <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avant la récolte</u> : pensez à faire un sondage larvaire afin d'évaluer la pression exercée par les larves. (détail cliquez-ici) • <u>Après la récolte</u> : Pensez au broyages des résidus (cannes, collets,...).
	Les plantes exotiques envahissantes Zoom sur le datura stramoine, le raison d'Amérique et l'ambrosie à feuille d'armoïse. En cas d'observation, veuillez contacter la Fredon Bretagne pour connaître les modalités de destruction.

Légende : Risque global très faible



Risque global très fort



LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU TECHNIQUE :

les cuvettes jaunes dans les parcelles de colza.

C'est la période pour les positionner. Elles vous permettront de détecter l'arrivée des principaux ravageurs du colza dont les altises. **Pour bien la positionner**, creuser un trou de telle sorte que le bord de la cuvette soit au niveau du sol.

Plus de détails sur le site de Terres-inovia. [« La cuvette jaune le piège incontournable ». Cliquez-ici](#)



ACTU BIODIVERSITE :

les vers de terre.

Des acteurs importants dans la fertilité des sols mais aussi dans la vitalité des cultures (contribution à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, une meilleure résistance aux stress...).

Retrouvez plus de détails sur ses impacts mais aussi comment les quantifier et les identifier, dans sa [note nationale 2022. Cliquez-ici](#)



Source : INRAE

Données météo

[Retour Sommaire](#)



Un mois d'août assez proches des normales au niveau des températures mais des précipitations assez inégales. Le mois de septembre démarre dans le chaud et le sec

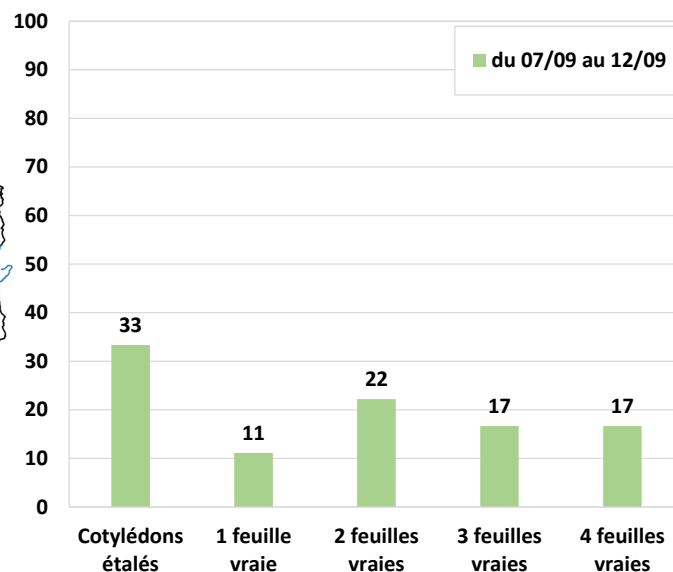
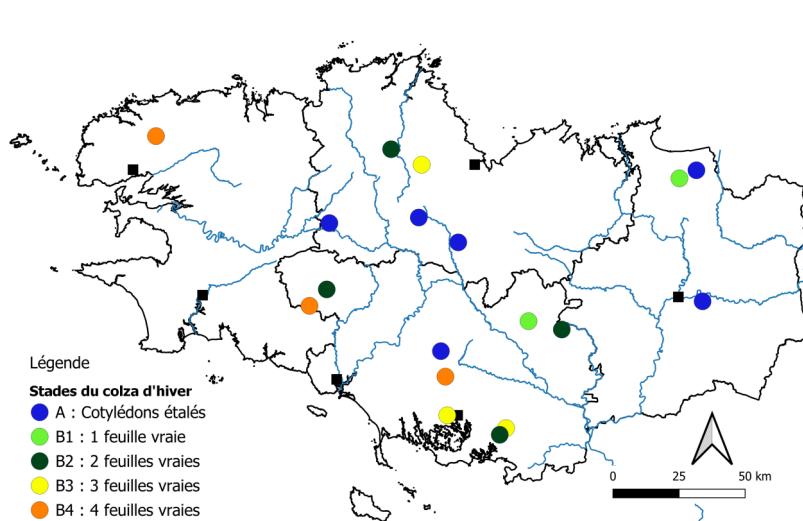
Stations météo		Températures moyennes en °C Août (Normales)	Températures moyenne en °C 1-12 septembre (Normales)	Précipitations Cumul en mm Août (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-12 septembre (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	19.4 (19.2)	24 (16.6)	34.9 (43.5)	4 (56.6)
	Miniac-Morvan	19 (19.2)	22.7 (16.6)	61.8 (43.5)	10.6 (56.6)
	Guipry-Messac	19.6 (19.2)	24.2 (16.6)	51.2 (43.5)	6.4 (56.6)
Finistère	Brest	17.1 (17)	21.1 (15.4)	63.9 (75.3)	2.4 (78.6)
	Châteauneuf-du-Faou	18.3 (17)	22.4 (15.4)	64.6 (75.3)	0.4 (78.6)
	Quimper	17.7 (17)	21.6 (15.4)	69.7 (75.3)	3.2 (78.6)
Morbihan	Surzur	19.1 (18)	23.4 (16.1)	54.2 (53.3)	1.2 (65.7)
	Pontivy	19.2 (18)	23.1 (16.1)	33 (53.3)	5.4 (65.7)
	Ploërmel	18.8 (18)	24.2 (16.1)	44.6 (53.3)	0.2 (65.7)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	17.7 (17.4)	21.6 (15.5)	40.5 (44.5)	6 (52.4)
	Plounevez-Quintin	17.3 (17.4)	21.8 (15.5)	62 (44.5)	1.6 (52.4)
	St Glen	18.2 (17.4)	22.2 (15.5)	34 (44.5)	2.2 (52.4)

Données météo, du 1^{er} août au 12 septembre 2023, Source MétéoData. Normales de saison. Source MétéoFrance.

Colza

Stades

18 parcelles ont été suivies entre le 7 septembre et le 12 septembre 2023 (semaine 37).



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés entre le 07/09 et le 12/09 (semaine 37).

Graphique 1 : stades des parcelles de colza du réseau.

Les colzas sont majoritairement au stade « cotylédons étalés ». Le stade maximal observé est le stade « 4 feuilles vraies ».



Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise)

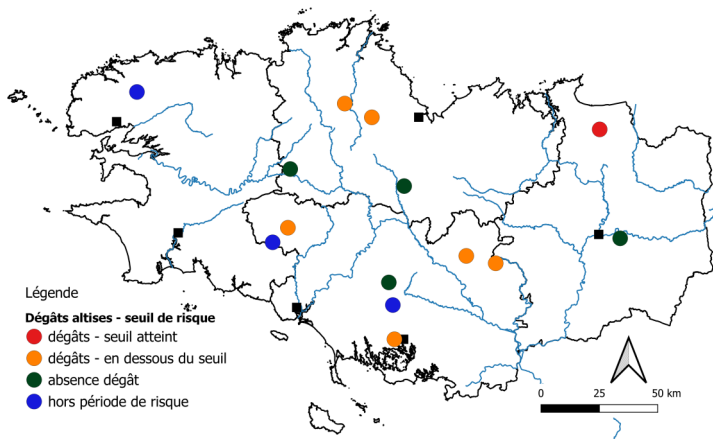
Observations issues des parcelles du réseau

Observation sur plantes :

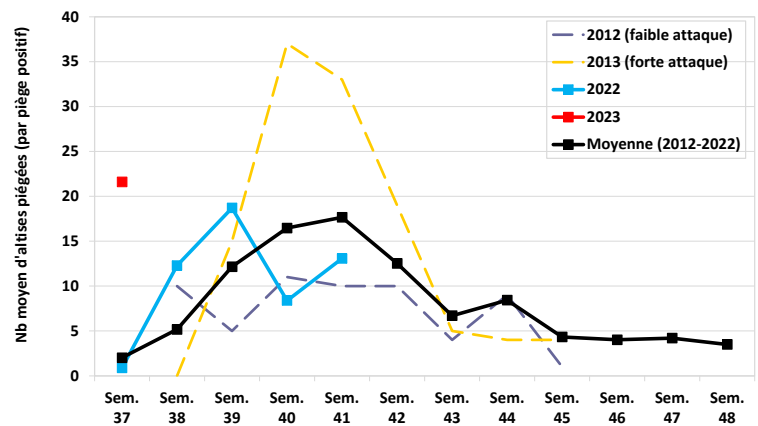
	Nb parcelles suivies	Nb parcelles dans la période de risque (levée-3F)	nb parcelles avec dégâts	Nb parcelles au seuil de risque
Du 07/09 au 12/09	14	11	7	1

La parcelle qui a dépassé le seuil de risque est située à Epiniac en Ille-et-Vilaine. (Cf. Carte ci-dessous).

Résultat des piégeages : 15 pièges ont été relevés cette semaine et 10 ont permis la capture de 210 grosses altises et de 6 petites altises.



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts d'altises entre le 07/09 et le 12/09 (sem.37)



Graphique 2 : Dynamique de captures d'altises

Analyses de risque et prévisions

L'activité des altises est assez précoce cette année et plus de la moitié des parcelles qui sont entre les stades levée et 3F ont des dégâts. De plus une parcelle a dépassé le seuil de risque. Les conditions climatiques des prochains jours leurs seront favorables. Le niveau de risque global est faible cette semaine **moyen** pour les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 4F.

Gestion du risque

Période de suivie et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus. 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.



Le gestion des altises, petites comme grosses, se fait principalement par leur détection via les cuvettes jaunes puis par l'observation de l'évolution des dégâts.

Pour la grosse altise, il faut aussi tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Pour la petite altise : Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).

R Attention au risque de résistances au pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia – les résistances au pyréthrinoïdes](#).



Pour vous aider dans la gestion du risque, il existe un Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour estimer le risque lié aux prélèvements foliaires par les altises, pour des levées **avant le 1er octobre**. Cliquez sur l'icône à gauche ou retrouvez l'OAD sur le site de Terres-inovia. Nécessite la création d'un compte et c'est gratuit !!

◆ Information sur les ravageurs



Altises des crucifères (ou petites altises)

Description

Coléoptère de petite taille (2 à 2.5 mm) et de couleur noire ou bicolore (noir avec deux bandes longitudinales jaunes sur les élytres).



Source : INRAE

Dégâts

Ils sont liés à l'activité des adultes car la larve est totalement inoffensive. Ils se caractérisent par de multiples morsures circulaires de l'ordre de 1 à 2 mm de diamètre sur les cotylédons ou les jeunes feuilles.



Conditions favorables

Surtout en période chaude et ensoleillée. Les repousses de colza ne doivent pas être détruites dans les parcelles environnantes pendant la levée des nouveaux colzas pour limiter les déplacements des populations d'une parcelle à l'autre.

Altises d'hiver (ou grosses altises)

Description

Gros coléoptère (de 3 à 5 mm) de couleur noir et brillant avec des reflets bleus sur le dos. Les fémurs de ses pattes postérieures sont renflés



Source : Terres Inovia

Dégâts (adulte et larves)

Les adultes provoquent des morsures circulaires, perforantes de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles.

Les larves pénètrent dans les pétioles par les feuilles plus âgées. Elles peuvent ensuite parvenir jusqu'au bourgeon terminal. Des dissections sont à réaliser en fin d'hiver afin de déterminer le taux éventuel d'attaque larvaire.



Conditions favorables

Les altises d'hiver sortent de leur diapause estivale suite à un stimulus climatique, lorsque les températures baissent et remontent brutalement au-dessus de 20°C au cours du mois de septembre.

**Limace grise (*Deroceras reticulatum*) et limace noire (*Arion hortensis*)**◆ **Observations issues des parcelles du réseau**

Dégâts sur plantes : sur les 14 parcelles suivies cette semaine pour l'observation de la limace et une seule présente des morsures de limace. Les dégâts sont de 5% de surfaces foliaires détruites.

◆ **Analyses de risque et prévisions**

La chaleur et le manque d'eau des derniers jours ont été défavorables à l'activité des limaces. Pour le moment le niveau de risque global est **faible**. Attention cependant aux parcelles qui bénéficieront des pluies attendues ce week-end.

◆ **Gestion du risque**

Période de suivie et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3). Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.



L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille, [cliquez-ici](#)
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires—consultez le site [aréna—auximore](#)

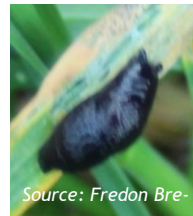


Des produits de biocontrôles existent : par exemple ceux à base de phosphate ferrique.

◆ **Information sur le ravageur**

La limace grise
Couleur rose violacé pour les jeunes et de couleur gris beige pour les adultes.
Taille au repos est de 4 à 5 cm.

Source: Fredon Bre-



La limace noire
Couleur gris bleuâtre pour les jeunes et de couleur noire pour les adultes.
Taille au repos est de 2.5 à 4 cm.

Source: Fredon Bre-

Article Terres-inovia sur [la gestion limace en cours de campagne - cliquez ici](#) et [sur l'estimation du risque - cliquez ici](#)

Pucerons du colza (*Puceron vert du pêcher, du navet et le cendré du chou*) :

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine, 14 parcelles ont été suivies pour les pucerons. Le puceron vert a été observé dans 4 parcelles, dont une située à Plabennec (Finistère) infestée à hauteur de 25%. Le puceron cendré et le puceron du navet ont été vus dans 2 parcelles situées dans le Morbihan, sans dépassement de seuil. Des momies de puceron ont également été observées traduisant l'activité des auxiliaires.



Momie de puceron
Source : INRAE

◆ Analyses de risque et prévisions

Quelques infestations de parcelles sont observées. Les conditions climatiques des prochains jours seront assez favorables à l'activité des pucerons. Le niveau de risque global est **faible**.

◆ Gestion du risque

Période de suivie et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 6 feuilles (B6). Le seuil de risque est de 20% de plantes infestées pour les variétés non résistantes au virus du TUYV et qui n'ont pas dépassé le stade 6 feuilles. Pour rappel, le puceron vert du pêcher est le plus préjudiciable puisqu'il peut transmettre 3 virus.



La gestion du risque est principalement variétale mais aussi par la présence d'auxiliaire

- Afin de vérifier si votre variété présente une résistance au virus, consultez sa fiche sur le site de [myVar cliquez-ici](#)
- Les auxiliaires jouent un rôle non négligeable sur la gestion des pucerons. Plus d'informations, consultez le site [aréna-auximore](#)



Attention au risque de résistances du puceron vert face aux pyréthrinoïdes et pyrimicarbe. Plus de détails sur le site de [Terres inovia—les pucerons](#)

◆ Information sur les ravageurs



Puceron vert du pêcher (aptère et ailé)



Puceron cendré du chou



Puceron du navet

Le puceron vert, le puceron cendré du chou et le puceron du navet peuvent coloniser le colza à l'automne. Les dégâts directs dus à la présence de ces insectes dans les cultures restent exceptionnels. Ces trois pucerons peuvent cependant transmettre des viroses, essentiellement, deux mosaïques (CaMV et TuMV) et une jaunisse (TuYV).

Le puceron vert est le plus redouté. Plus de détails sur le site de Terres Inovia : [les pucerons—cliquez ici](#)

Source des photos et texte : Terre Inovia



Autres ravageurs

La tenthrède de la rave :

Ce ravageur a été observé dans 11 parcelles réparties sur l'ensemble de la région. Des dégâts ont été observés dans 6 situations, uniquement localisées dans le Morbihan. Les dégâts vont de 5% à 35%, une parcelle a dépassé le seuil de risque (Lanvéneq).

Pour rappel : la période de sensibilité est du stade de la levée à 6 feuilles (B6). Le risque est atteint si plus d'1/4 de la surface foliaire est détruite par la larve.



Larve de tenthrède de la rave



Adulte de tenthrède de la rave

Le charançon du bourgeon terminal :

Ce ravageur a été piégé dans une parcelle située à Cesson-Sévigné en Ille-et-Vilaine. Plus de détails sur cet insecte sur le site de [Terres Inovia : le charançon du bourgeon terminal](#)

Pour évaluer le risque parcellaire lié au charançon du bourgeon terminal - n'hésitez pas à utiliser l'OAD de Terres Inovia (cliquez-sur l'item ci-dessous).



Charançon du bourgeon terminal
Source : Terres Inovia



R Attention au risque de résistances au pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia – les résistances au pyréthrinoïdes](#).

La noctuelle terricole et la piéride du chou : des dégâts liés à l'un de ces deux ravageurs ont été observés dans deux parcelles. L'une est située à Berric dans le Morbihan, la moitié de la parcelle est touchée. L'autre est située à Lanrodec dans les Côtes-d'Armor avec de rares dégâts (1%).



Larve de noctuelle terricole.
Source : Terres Inovia



Larve de la piéride du chou.
Source : Terres Inovia

Plus de détails sur cet insecte sur le site de [Terres Inovia : gestion des ravageurs secondaires](#) et [Terres Inovia : les ravageurs secondaires d'automne](#)



Pyrale et sésamie du maïs

◆ Gestion du risque

**Méthodes prophylactiques :**

- Avant la récolte : faite un sondage larvaire

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale et sésamie. **Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.**

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis. Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes.

**Larve de pyrale (source Arvalis).**

Les larves mesurent de 2-3 mm à 20 mm selon le stade larvaire. De couleur gris clair, elles présentent sur le dos une ligne longitudinale gris foncé.

**Larve de sésamie (source Arvalis).**

La chenille de longueur finale une longueur de 40 mm, est rose pâle. La présence de points noirs de chaque côté est caractéristique.

- Après la récolte : faite un broyage des cannes

Le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de sésamie présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus. Les larves de sésamie sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de sésamie

Plantes exotiques envahissantes

[Retour Sommaire](#)


L'ambrosie à feuilles d'armoise: *Ambrosia artemisiifolia*

Ambrosia artemisiifolia est une plante dont le pollen est très allergisant. L'émission des grains de pollen a commencé en Bretagne depuis mi-août. Elle va se poursuivre jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique).

Plus de détails sur le site de [Fredon Bretagne—ambrosie à feuille d'armoise](#) et sur [écophyto-pic-ambrosie](#).



Ambrosie à feuilles d'armoise en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)

Le raisin d'Amérique: *Phytolacca americana*

Les fruits du raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) sont pour la plupart arrivés à maturité. Leur couleur passe donc du vert au violacé ce qui leur confère leur appétence. Pour éviter sa dissémination, il est important de récolter les grappes et de les porter à la déchetterie pour incinération.

Plus de détails sur le site de [Fredon Bretagne-raisin d'Amérique](#)



Plant de raisin d'Amérique en fruit le 06/09/2023 à Plomelin (Photo: FREDON Bretagne)

Le datura stramoine: *datura stramonium*

Le datura stramoine (*Datura stramonium*) est en période de fructification. Ses grandes fleurs blanches et ses fruits sphériques, recouverts de nombreuses épines permettent de facilement l'identifier.

Le risque sanitaire provient de sa consommation volontaire ou accidentelle. La totalité de la plante est toxique. Plus de détails sur le site de [Fredon Bretagne—datura stramoine](#) et sur [écophyto-pic-datura stramoine](#).



Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

PROCHAIN BSV : MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon.fr/bretagne/publications/bsv>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

<https://www.bretagne.synagri.com>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :

[Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :

LYCEE DE BREHOULOU, COOP LE GOUESSANT, EUREDEN, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, AGRICULTEUR, HAUTOIS SAS, INNOVAL, TERDICI.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-